

MESSAGER DE TAHITI.

Annouces : 1 franc la ligne AU COMPTANT. S'adresser à l'imprimerie du Gouvernement.

Imprimerie du Gouvernement. Prix : 1 fr. par an, payable par trimestre et d'avance.

PARTIE OFFICIELLE.

ORDRE.

Le chef de division, commandant des Marqueses, commissaire impérial. En exécution du décret impérial du 15 janvier 1853, et conformément aux ordres de M. le ministre de la marine et des colonies, la cérémonie de la prestation de serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'Empereur aura lieu dimanche, 26 du courant, à dix heures du matin.

Les officiers des troupes de la marine présenteront serment à bord de leurs bâtiments respectifs, entre les mains du commandant.

L'équipage présentera les armes; la formule du serment sera lue, et chaque officier répondra successivement : « Je jure ».

Le procès-verbal constatera le nom des officiers qui auront personnellement prêté serment et le nombre des marins présents.

Les officiers des troupes de la marine prêteront serment, en tête du corps, sous les armes, entre les mains du commissaire impérial.

A cet effet, la troupe sera formée dans la Cour d'Honneur du Gouvernement de manière à présenter les trois côtés d'un carré. Les officiers se placeront sur un seul rang, d'usage en avant de la ligne du fond; le commissaire impérial sera en face de cette même ligne.

Ces dispositions faites, on ouvrira le ban; la troupe présentera les armes, la formule du serment sera lue, et chaque officier répondra successivement : « Je jure ».

Puis on fermera le ban, les officiers rentreront dans le rang, et le corps défilera.

Le chef du service administratif dressera procès-verbal. Le procès-verbal constatera le nom des officiers qui auront personnellement prêté serment et le nombre des hommes sous les armes.

Pour les officiers sans troupes, les fonctionnaires de tous les services de la marine, les officiers de santé et les divers employés civils ou militaires un registre sera ouvert à la majorité générale, en tête duquel sera écrit le serment et qui recevra, par énumération, dans une colonne la signature des officiers et employés ci-dessus désignés.

Dans la gendarmerie maritime, les officiers, sous officiers et gendarmes prêteront serment, la forme accoutumée, devant les tribunaux de première instance.

Patéité le 24 juin 1853.

Signé : PAIX.

Par le commissaire impérial :

Le chef de division major.

Signé : DE SARR.

PARTIE NON OFFICIELLE.

M. le consul de S. M. Britannique a bien voulu nous communiquer le prospectus d'une ligne de bateaux à vapeur qui cherche à établir entre l'Angleterre et l'Australie par l'Inde et le Panama, sous le nom de Compagnie australienne de navigation directe à vapeur. Un pareil établissement intéresse à un si haut point le commerce et tous les habitants des îles de la Société, que nous nous croyons obligé d'en restreindre nos lecteurs.

Cette ligne communiquerait directement avec le chemin de fer de l'isthme qui, selon toute apparence, sera terminé en septembre prochain. Arrivés à Panama, marchandises et passagers seraient embarqués à bord d'un bâtiment à vapeur de la compagnie qui se rendrait à Sidney ou au Port-Philip, en touchant à Tahiti ou en tout autre point pour y renouveler son charbon. Si quelque autre voie plus commode que celle de Panama donnait passage à travers l'Amérique ce serait celle qu'on préférerait.

L'idée de cette ligne est venue de la nécessité de donner satisfaction au développement nouveau des affaires en Australie et dans tout l'Océan Pacifique. De toutes les routes qu'on peut adopter pour se rendre d'Europe à la Nouvelle-Hollande, la voie du Panama paraît jusqu'ici de beaucoup préférable : par l'Océan Indien, on a à rebouter les ouragans si fréquents et si redoutables qui balayent l'espace compris entre l'île de France et la côte occidentale de l'Australie; par le cap du Bonne-Espérance les coups de vent de S. O. et N. O. rendent le retour incertain, tandis que par Panama et la zone tropicale on a que les belles brises alisées.

Nous ajoutons qu'à cet égard Tahiti, comme point de relâche, est infiniment supérieure à toute autre île située à l'ouest de l'archipel de la Société, car de décembre en mai, l'Océan Pa-

cifique depuis Tongatapu jusqu'en Chine est exposé aux mêmes ouragans qui rendent si dangereuse la navigation de l'Océan Indien, comme nous l'avons fait connaître dans un précédent numéro.

La distance entre l'Angleterre et Sidney par Panama n'est que de 12,600 milles, c'est-à-dire inférieure de beaucoup aux autres lignes qu'on pourrait adopter, et serait parcourue en 60 jours.

Cette compagnie se forme au capital de 25,000,000 de francs, divisé en 40,000 actions de 625 francs chacune.

Nous faisons des vœux pour le succès de cette entreprise qui mettrait Tahiti à 35 ou 40 jours seulement de l'Europe, et qui donnerait aux affaires de notre pays une vie toute nouvelle.

Le transport de guerre américain Souverain a mouillé sur rade de Tahiti le 20 juin pour y faire du feu; il se rend dans les mers du Japon où il doit rejoindre l'expédition partie d'Amérique il y a quelque temps.

Le navire chilien Mercedes-Mosras a fait voile samedi dernier pour Valparaiso, lieu de sa destination. Ce navire s'était vu contraint de relâcher à Tahiti inopiné par une avarie assez grave : il faisait 23 pouces d'eau à l'heure, et son équipage, constamment occupé aux pompes, était épuisé de fatigue. Le Mercedes-Mosras a été abattu en carbot, et l'on a bientôt reconnu que la voie d'eau provenait des virures inférieures de sa carène qui n'avaient pas été calafutés dans un abâtissage précédent fait à Valparaiso. Valparaiso n'a pas, comme l'espérait, l'avantage d'un port parfaitement étanche ou l'abâtissage en carène ne s'opère en toute sécurité. Là, il est difficile de constater complètement la quille, et l'on n'ose pas s'aventurer à laisser pendant la nuit les navires abattus. À Papeété, au contraire, cette opération, ainsi que nous l'avons vu par le Jussu-Bowman si bien suivie la plus grande facilité; la quille restée trois ou quatre semaines entières sans la moindre avarie. La plus grande dépense résulte de l'obligation on l'on se trouve de calafuter les ponts et les haubans du navire du côté qui doit plonger. Le Mercedes-Mosras a été en peu de jours remis en état de reprendre la mer, s'oyant été pensé pour réparer son avarie, qui semblait si grave, qu'une somme de 3,800 francs.

NOUVELLES DIVERSES.

Les nouvelles de France que nous puisons dans l'ALTA CALIFORNIA sont des plus intéressantes. Nous nous empressons de les communiquer à nos lecteurs, sans toutefois en garantir l'authenticité.

La rumeur d'événements survenus en Orient a cessé par toute la France une agitation qui n'a cessé que quand la note suivante a paru au Ministère.

« Les lettres particulières reçues de Constantinople laissent espérer que les complications qui viennent de surgir dans les affaires d'Orient seront arrangées sans compromettre l'équilibre cordiale qui règne entre les puissances européennes. »

Ces quelques mots ont suffi, l'esprit public a été tranquille, et les fonds qui avaient subi une dépression notable sont revenus au pair.

« Les nouvelles reçues par le ministre de Turquie à Paris, et plus tard par le ministre à Londres, annoncent que le prince Menchikoff avait fait quelques modifications dans les prétentions qu'il avait élevées tout d'abord au nom de la Russie, le seul à accepter ces propositions modifiées. À comé ces modifications tenues, l'Autriche le lundi 24 mars, et présidé par S. M. l'Empereur on a considéré l'affaire de Turquie comme terminée et tout danger de rupture de paix évité. Il est certain cependant que le cabinet français réagit une grande irritation de la conduite de la Russie. On n'a pas encore vu les communications certains sur les prétentions de la Russie; mais d'après les lettres qu'a fait le prince Menchikoff de traiter avec l'Autriche, il est probable que toutes ces difficultés sont relatives aux affaires de Moldavie et de Valachie où l'Autriche a été envoyée comme ministre plénipotentiaire en 1850. La question du protectorat des lieux saints est aussi mêlée aux difficultés qui viennent de naître entre les deux empires. Le prince Menchikoff avait dit qu'une flotte russe était dans le Bosphore, prête à soutenir ce qu'il avait avancé.

La présence d'une flotte russe à Panarati est sans doute ce qui a décidé le général Bosa, gouverneur de Malte, à suspendre un instant l'expédition de la Sicile anglaise.



— Par décision ministérielle, en date du 28 septembre 1852, le supplément annuel de 500 francs accordé aux quarante-huit plus anciens officiers de grade de 1^{re} classe de la marine en activité de service a été alloué à :
 M. Broca (Edmond-Jean), chirurgien-major de la division, à dater du 21 août 1852.

— Une médaille d'honneur de 2^e classe, en argent, a été accordée au sieur Evencé (François-Marie), matelot à bord de la corvette à vapeur le *Phoque*, pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve en 1849.

La flotte russe, mouillée à Sébastopol, étoit composée de 19 vaisseaux de ligne, 8 frégates et d'autres navires plus petits : l'escadre française comptait 8 navires à voiles et 9 vapeurs ; l'escadre anglaise, 3 vaisseaux, 3 frégates 3 corvettes et 17 vapeurs ; l'escadre turque, 4 vaisseaux, 3 frégates 8 bricks et 6 vapeurs, forces qui devaient être doublées par l'adjonction de l'escadre égyptienne.

Un journal autrichien assure que les demandes de la Russie ont été : 1^o l'expulsion de tous les religieux politiques ; 2^o le protectorat de la Russie sur tous les chrétiens de l'église catholique grecque en Turquie ; 3^o le libre passage de la flotte russe à travers les Dardanelles ; 4^o la cession à la Russie du port de Bratoum ; 5^o plusieurs autres concessions aux adhérents de l'église grecque, surtout en ce qui concerne le Saint-Sépulchre.

Un journal de Trieste donne une explication peu peu différente. 4^o le paiement de 50,000 piastres à la Russie en dédommagement de l'occupation de la Moldavie et de la Valachie en 1850 ; 5^o l'abolition de firmans touchant les lieux saints et l'arrangement de la conférence sur le sujet de l'église grecque.

Il est probable, dit le même journal, que quelque secret d'Etat est sous tout ceci.

— Nous constatons comme un fait digne de remarque la rapidité avec laquelle l'escadre française a pris la mer pour se rendre en Orient. Moins de 36 heures après avoir reçu l'ordre de départ à Toulon, elle était sous voiles.

— Le *Constitutionnel* essaie de prouver que la France est moins intéressée dans les affaires de Turquie qu'aucune autre puissance ; il ajoute que la France se trouve à présent satisfaite et ce qui concerne le Saint-Sépulchre.

— Le conseil municipal de Brest a voté une somme de 100,000 francs pour recevoir dignement l'Empereur à son voyage en Bretagne.

— Le conseil d'Etat a pris en considération un projet de loi tendant à accorder une pension de 336,000 francs à la princesse de la Moskowa, veuve du maréchal Ney.

— Tout Français est tenu du prochain couronnement de leurs majestés qui doit avoir lieu, lieu place-Napoléon, dans le courant de mai. On fait de grands préparatifs à Notre-Dame ; le char historique, qu'on sait être une des richesses du musée de Trianoa, vient d'être tiré de son retraite et conduit à Paris où il sera défilé et réinstallé par la brillante cérémonie du sacre.

— Le voyage du Pape à Paris est toujours considéré comme certain. Sa Sainteté doit rester deux mois en France, à Compiègne.

— Il est question de nommer de nouveaux sénateurs, qui seraient pris presque entièrement parmi les anciens législatifs.

— Une fièvre typhoïde a sévi dans Paris ; elle diminue chaque jour ; cependant on compte encore 1,200 fiévreux dans les hôpitaux.

— Le 28 mars, un incendie a tenté sans succès d'incendier le port de Toulon.

— M. Baskberck a été reçu en audience par l'Empereur, qui lui a donné l'assurance que les manufactures impériales seraient dignement représentées à l'exposition de New-York.

— Un tremblement de terre s'est fait sentir dans la nuit du 1^{er} avril au Havre, à Caen, à Falaise, à Reims, à Alençon, à Saint-Brieuc et à Nantes. Les secousses ont duré de 4 à 10 secondes, mais il n'en est résulté aucun accident.

— On écrit de Marseille, en date du 22 mars ; qu'un coup de vent a causé de grands dommages. Tous les navires affourchés dans le nouveau port, ont souffert plus ou moins. Une centaine d'embarcations de plaisance ont été emportées à la mer. Le départ du paquebot du Levant, le *Zulzer*, a été retardé pour porter les dépêches relatives aux affaires d'Orient.

— Le duc de Padoue, gouverneur des Invalides, est mort, à Paris, le 28 mars, dans la 79^e année de son âge. Le duc de Padoue, Armand de Casanova, né en Corse, était allié de très près à la famille Bonaparte.

— Pendant un jour au d'ans l'Empereur a été souffrant. Aujourd'hui son existence est très active ; il ouvre dans Paris avec sa jeune épouse, résidant et recevant de fréquentes visites.

— Les Français ont hissé le pavillon tricolore à Canton dans le quartier européen.

— On dit que le Gouvernement prussien a publié une notification officielle par laquelle il déclare que, si le roi de Prusse reprend ses droits sur le canton de Neuchâtel, il n'est responsable envers personne du contrat passé pour la construction du chemin de fer projeté à travers ce canton.

Neuchâtel est un petit canton suisse d'environ 112 milles de large sur 40 de long ; il est situé à plus de 100 milles de distance de tout territoire actuellement sous la dépendance du roi de

Prusse. On prétend, contre toute probabilité, que les 5 grandes nations européennes, dans une conférence secrète tenue à Londres, ont reconnu la validité des droits de la Prusse sur le canton de Neuchâtel.

— Il se fait aujourd'hui en France toute une révolution dans le chauffage des machines à vapeur, le foyer qui consume jusqu'à la fin, la chaudière, tout est modifié, sans change, comparativement aux véritables lois de calorique, ignées, puer, traitad-l, jusqu'à 24 jour. Si l'on en croit certains chefs d'usines une économie de 65 à 70 pour 100 dans les combustibles serait réalisée, et le volume énorme des appareils serait diminué de moitié ou des deux tiers.

— Le frigate à vapeur *Mississipi*, qui porte le pavillon du commodore Perry, est partie depuis long-temps pour le Japon, en touchant aux Indes-Orientales.

— La quantité du charbon de terre du Chili s'améliore à mesure que les mines sont mieux exploitées, et plus fouillées.

— Le *Dartio* parle beaucoup de l'abaissement prochain d'une ligne de bateaux à vapeur entre Rio et Valparaiso.

— Une insulte faite au chargé d'affaires péruvien, en Bolivie était le sujet de nombreux commentaires à Valparaiso.

— Les forces navales du Pérou se mettaient en campagne pour bloquer le port de Eobli.

— Un traité d'extradition mutuelle, pour les criminels, se conclut, en ce moment, entre la Prusse et les États-Unis.

— Sa Majesté le Reine d'Angleterre a donné naissance à un nouveau fils, dans son palais de Buckingham, le 7 avril, à 1 heure 1/4 après-midi.

— Le renouvellement de la charce octroyée autrefois à la compagnie des Indes rencontre une très forte opposition.

Les souscriptions dont l'abonnement finit le 1^{er} juillet sont priées de le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

BÂTIMENTS SUR RADE.

- 9 mars. Corvette française *Moselle*, commandée par M. Beland, lieutenant de vaisseau.
- 13. Corvette française la *Présidente*, commandée par M. Ferré, capitaine de frigate, venant de Guyaquil, en passant à Nonhiva.
- 22 juin. Goëlette française, *Toumoussou*, commandée par M. Maibre, lieutenant de vaisseau.
- 12 janvier. Bâtiment américain *Isaac Edwards*, capitaine Luce, en chargement.
- 16 janvier. Goëlette anglaise *Caroline Hook*, en chargement.
- 15 mars. Trois mâts américain *Ellen Bort*, capitaine Davis, en relache pour un voyage d'eau.
- 25 mars. Trois mâts américain *Emily Taylor*, capitaine West, en relache pour un voyage d'eau.
- 6 mai. Trois mâts américain *Orpheus*, capitaine West, embarque son équipage.
- 21 mai. Goëlette anglaise *Kenselud*, capitaine Smith, en chargement.
- 3 juin. Goëlette française *Morie-Louise*, capitaine Lagura, en partance.
- 16 juin. Goëlette française *Coroline*, capitaine Rousseau, en réparation.
- 20 juin. Trois mâts américain *Alabama*, capitaine Fulkburg, décharge son lest pour monter sur la cale.
- 21. Cotre de Huahine, capitaine Moine, en déchargement.
- 22. Trois mâts du protectorat *Honoh*, capitaine Riste, en déchargement.
- 22. Brig chilien *Express*, capitaine Holfding, en déchargement.

Mouvement du port de Papete du samedi 18 au samedi 25 juin 1853.

ENTRÉS

- 18. Goëlette coloniale *Nushiro*, commandée par M. Bonifas, en relache pour avaries.
- 20. Trois mâts américain *Alabama*, capitaine Fulkburg, 280 tonneaux, 9 hommes d'équipage, venant de San-Francisco en 24 jours, sur lest.
- 21. Cotre de Huahine *Repe*, capitaine Moine, 17 tonneaux, 2 hommes d'équipage, 1 passager, venant de Huahine en 3 jours, 3 tonneaux 3 bulle, 4 (1 tonneau arrou-root, 1,800 francs).
- 22. Goëlette coloniale *Toumoussou*, commandée par M. Maibre, lieutenant de vaisseau, venant des Marquises, en passant à l'île Ana.
- 28. Trois mâts du protectorat *Honoh*, capitaine Riste, 80 tonneaux, 12 hommes d'équipage, 9 passagers, venant de la Californie, en passant aux Pomotous, 20 tonneaux de sucre, peres, farine, etc., 45,490 francs.
- 29. Brig chilien *Express*, capitaine Holfding, 135 tonneaux, 9 hommes d'équipage, 2 passagers, venant de Valparaiso en 53 jours, 235,000 francs.

SORTIS

- 19. Goëlette coloniale *Nushiro*, commandée par M. Boulange, lieutenant de vaisseau, pour les Marquises.
- 22. Goëlette française *Adèle*, capitaine Dauguet, pour l'île Ana.
- 23. Trois mâts chilien *Mercedes-Monter*, capitaine Lange, pour Valparaiso, sur lest.
- 24. Goëlette coloniale *Tahiti*, patron Monardeau, pour Moorea et Papara.

FARE-UTE.

- 19. La goëlette coloniale *Nushiro* accoste le quai pour faire ses réparations ; elle le quitte le 22.
- 20. Le trois mâts américain *Ellen Brooks* accoste le quai qu'il quitte le 22 pour faire place au trois mâts américain *Alabama*.
- Le 20, à 4 heures, lance la goëlette coloniale *Kamehameha*. On prend les dispositions pour haler sur cale, lundi, le trois mâts américain *Alabama*.

Le gérant : BRIOT.